



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 08 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt six mars, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2024CC7-1-1-20**

**OBJET : ADOPTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS  
DE PAIEMENT**

**Etaient présents :**

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. Pascal BENOIT : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard :

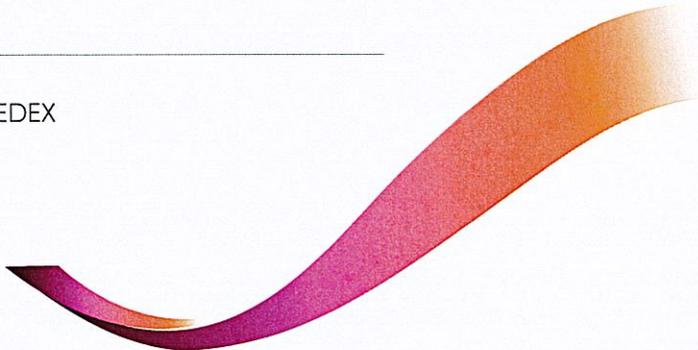
---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

**Tél. :** 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

**Site :** <http://www.cc-deuxrives.fr>

**Email :** [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Daniel Zanin)
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe - Suppléant
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique - Suppléante
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à J. FURLAN) Mr ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de Saint Antoine	:	M. DUPUY Jean-Michel
Commune de Saint Michel	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion-Comptable à la Trésorerie de Valence d'Agen

Monsieur REBEL Stéphane a été désigné Secrétaire de séance.

**2024CC7-1-1-20**

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT**

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les autorisations de programme en fonction des coûts réels engendrés et de l'avancée des projets en cours.

Le Président propose donc :

- de modifier les autorisations de programme existantes avec les crédits de paiement tels que présentés en annexe,

- de clôturer l'autorisation de programme relative à la voirie – Programme 2021,
- d'acter l'ensemble des crédits de paiement ouvert.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de modifier les autorisations de programme existantes avec les crédits de paiement tels que présentés ci-dessus,
- de clôturer l'autorisation de programme relative à la voirie – Programme 2021,
- d'acter l'ensemble des crédits de paiement ouvert.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2024  
Au registre sont les signatures

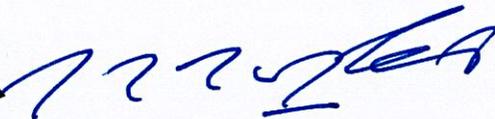
Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance  
Monsieur Le Maire de Saint Loup

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



**Stéphane REBEL**



**Jean-Michel BAYLET**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

**16 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

**16 AVR. 2024**

## AR Préfecture

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA CC2R 2024 APCP

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240408-2024CC7\_1\_1\_20-DE

Numéro d'acte : 2024CC7\_1\_1\_20

Date de décision : 08/04/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-1-1-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires)

Fichier acte : 2024CC7-1-1-20 VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA CC2R 2024 APCP.pdf

---

Fichier(s) annexes(s) : 2024CC7-1-1-20 ANNEXE\_AP\_CP\_2024.pdf

---

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 16/04/2024 16:53:05

**Date de réception de l'AR : 16/04/2024 16:53:35**